

revues savantes et de textes juridiques. Il était conseiller de la reine dans trois provinces, membre de la Société royale du Canada, et détenteur de nombreux diplômes décernés par de grandes universités du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni. Il était de ceux dont la capacité de travail s'étend au delà des limites de l'endurance normale. Pour lui, les exigences du devoir passaient toujours avant tout.

J'aimerais évoquer le jour, où, à la fin d'août 1957, j'ai communiqué avec lui pour lui demander si, en raison de son expérience et de sa connaissance des affaires internationales, et aussi de ses relations avec l'Organisation des Nations Unies, il consentirait à adopter un nouveau mode de vie et à faire partie du conseil des ministres. Sa réponse, caractéristique de lui, a été "Si vous croyez que je puis faire quelque chose, je ne vous ferai pas défaut". Aucune journée ne lui paraissait trop longue, aucun fardeau n'était pour lui trop lourd, et il a entrepris toutes ses tâches avec une gaieté et un dévouement qu'on n'oubliera pas. Il a abusé de ses forces.

Je lui conseillais, il y a à peine quelques jours, de ralentir son allure. Mais ce n'était pas dans sa nature. La mort l'a frappé soudainement, d'une façon dont la plupart d'entre nous voudraient mourir, en plein travail, en pleine possession des qualités et de la compétence dont il était si largement doué.

### M. L. B. Pearson —

Au nom de l'opposition officielle et en mon propre nom, je me joins au premier ministre pour offrir nos sincères et profondes condoléances à M<sup>me</sup> Smith et à sa famille. Nous sommes tous profondément émus, il va sans dire, et attristés de sa disparition si soudaine, si prématurée, mais si paisible . . .

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures était un homme qui a servi son pays avec dévouement et sincérité en temps de guerre et en temps de paix, depuis qu'il s'était enrôlé encore tout jeune dans l'Armée canadienne lors de la première guerre mondiale, jusqu'aux tout derniers moments de sa vie. En tant qu'éducateur, il a fait un apport inoubliable à l'expansion et au progrès du Canada. Il était un serviteur de l'État et un serviteur du peuple. Il est mort sur la brèche et son nom figure maintenant sur la liste de ceux qui sont morts pour la patrie, victimes du devoir.

Son travail était pénible et harassant, mais il n'a jamais ménagé ses efforts. Toutefois, son humeur joviale avait tendance à cacher la tension et la fatigue qu'il doit avoir ressenties. Il était ce genre de personne: toujours souriant et ne se plaignant jamais. Je sais, d'après mon expérience, que sa tâche de secrétaire d'État était ardue et astreignante, mais il l'avait acceptée dans l'esprit de dévouement à la chose publique qui a dominé sa vie, et il l'avait acceptée à une époque où ses années de services assidus dans d'autres domaines lui auraient peut-être permis de songer à prendre un peu de repos. Au lieu de cela, il a commencé à servir dans un nouveau domaine où il était en train de se faire reconnaître sur le plan national et international, — même s'il n'était en fonctions que depuis peu, — grâce à son bon jugement bien calme, à sa largeur d'esprit, à la pénétration de ses vues sur les problèmes internationaux. La tâche était plus difficile pour lui, car, à la différence de ses prédécesseurs, il l'a abordée sans avoir eu l'avantage préalable d'acquérir de l'expérience au Parlement ou dans l'œuvre du ministère qu'il dirigeait.

Aujourd'hui je ne le considère pas seulement, — ou peut-être pas même d'abord, — comme un ministre de la Couronne, mais comme un ami au grand cœur, ayant le don de trouver des paroles brillantes et bienveillantes, supérieurement apte à la camaraderie franche, qui se faisait des amis facilement et les gardait tout aussi facilement. J'ai eu l'honneur de bénéficier de son amitié pendant bien des années, et cette amitié n'a connu aucune faille, aucun amoindrissement après son entrée dans les fonctions dont je m'acquittais jadis et après qu'il eut pris le siège que j'occupais autrefois de l'autre côté de la Chambre.